

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité**COMMUNE DES ESTABLES**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 14/04/2025**

Date de la convocation 10/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze avril  
À **20 heures 00**, le Conseil Municipal de cette  
commune, régulièrement convoqué s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de  
ses séances sous la présidence de BRUN  
Philippe.

**Nombre de conseillers**

En exercice 11

Présents : 8

Procurations : 0

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE		Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Mme Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Compte administratif COMMUNE 2024 - Affectation du résultat.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MR BRUN Philippe, Maire des Estables,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 statuant sur l'affectation du  
résultat de fonctionnement, DÉCIDE de l'affecter comme suit :

**COMMUNE LES ESTABLES - RÉSULTAT 2024**

<b>SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
A. Résultat de l'exercice 2024	+ 185 842,50 €
B. Résultat 2023 reporté	+ 392 404,95 €
C. Résultat cumulé à affecter au Budget Primitif 2025 (A + B)	+ 578 247,45 €

<b>SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
D. Résultat de l'exercice 2024	- 696 869,99 €
E. Résultat 2023 reporté	+ 1 073 020,39 €
F. Report à nouveau (Ligne 001) (D + E)	+ 376 150,40 €

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 AU BP 2025**

<b>AFFECTATION À LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
G. Affectation en réserve à la section d'investissement (Compte 1068)	+ 300 000,00 €

<b>AFFECTATION À LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
H. Report à nouveau créditeur (Ligne 002)	+ 278 247,45 €

(G + H = C)

Fait et délibéré à Les Estables le 14 avril 2025,

Mr BRUN Philippe  
Maire des Estables